



Direction générale des Affaires maritimes, de la  
Pêche et de l'Aquaculture  
Tour Sequoia, Place Carpeaux  
92055 La Défense - Cédex

Plouzané, le 08 décembre 2023

N/ réf. : **DG 2023 – 2413/ P9 23-096**  
Affaire suivie par Clara Ulrich

V/réf. Saisine du 13 novembre 2023

**Objet : Evaluation de l'impact des engins de pêche dans les eaux de Jersey et de fermetures liées à la définition d'AMPs.**

PJ : 1 rapport, et lien de téléchargement pour les fichiers Excel joints.

Monsieur le Directeur général,

Vous avez sollicité l'expertise de l'Ifremer par mail du 13 novembre 2023. En réponse à votre demande citée en objet, je vous prie de trouver ci-joint un rapport présentant les résultats de notre expertise. Par ailleurs, avec le lien indiqué dans le mail, vous pourrez télécharger l'intégralité des résultats par navire, sous forme de tableaux Excel.

Enfin, dans le cadre de la certification ISO9001 de l'Institut, nous vous demandons de bien vouloir porter votre appréciation sur ce document en renseignant la fiche d'évaluation à partir du formulaire en ligne<sup>1</sup>.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de ma considération distinguée.

Direction Générale

**Le président-directeur général**

**Institut français de Recherche  
pour l'Exploitation de la Mer**  
Etablissement public à caractère  
industriel et commercial

**Siège Social**

1625 route de Sainte-Anne  
CS 10070  
29280 Plouzané  
France  
R.C.S. Brest B 330 715 368  
APE 7219Z  
SIRET 330 715 368 00032  
TVA FR 46 330 715 368  
+33 (0)2 98 22 40 40

[www.ifremer.fr](http://www.ifremer.fr)

<sup>1</sup> <http://forms.ifremer.fr/qualite-ifremer/expertise-et-avis/?ref=23-096>

